



La Revue municipale de CONDAT SUR VEZERE





L'édition de votre Condat est l'occasion de vous livrer différentes informations pratiques sur la vie de notre commune.

Comme nous nous y sommes engagés, nous allons travailler pour promouvoir l'image de notre commune et la rendre encore plus attractive, à travers des travaux, mais aussi en valorisant son patrimoine immobilier et culturel.

Pour ce début de mandat, notre collectivité va poursuivre ses travaux d'investissement, dès la rentrée, avec la seconde tranche de restauration de l'église, la première réunion de chantier s'étant déroulée semaine 26.

Des travaux d'électrification sont également programmés et devraient être réalisés d'ici la fin de cette année.

Le POS de notre commune va être transformé en PLU dans les mois qui viennent avec des réunions publiques qui se tiendront courant octobre 2014.

La voirie, objet d'un programme annuel d'investissement sera également réalisé au cours du troisième trimestre avec une enveloppe d'environ 50.000€.

D'une manière générale, tous nos projets sont conditionnés à l'obtention de financements qui proviennent de l'autofinancement dégagé dans le budget communal, associé à des fonds du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat avec des proportions variables selon la nature des investissements. L'Europe participe également au financement du développement de notre territoire à travers des projets infra-régionaux.

Le tourisme permettra de soutenir une activité économique, sans avoir la prétention de pallier la faiblesse de l'activité industrielle et artisanale dans notre secteur. Mais le développement de nos territoires ruraux, passera par un renforcement des liens économiques locaux afin de maintenir une création de richesse sur notre région. Ces actions doivent être portées par des structures intercommunales, pour avoir la capacité financière nécessaire à la réalisation de projets de développement ambitieux.

Au 1^{er} janvier 2014, nous avons intégré la Communauté de commune du Périgord Noir Thenon Hautefort. La fiscalité évoluera sensiblement à la hausse concernant la part revenant à la ladite Communauté de commune qui va intégrer de nouvelles compétences pour assurer un développement homogène sur les 32 communes qui la composent.

Dès le mois de septembre, dans le cadre de l'agenda 21, vous serez sollicité en tant qu'habitant de notre commune pour participer à un débat sur l'avenir de notre commune et son évolution. Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

Dans une période où l'individualisme gagne du terrain, le lien social généré par le milieu associatif prend toute son importance. Par conséquent, je tiens vivement à remercier toutes les associations de la commune, avec leurs bénévoles pour toutes les activités réalisées au cours de cette saison. Vous pourrez constater le dynamisme de celles-ci, à travers les articles de chacune d'elle, publiés dans cette revue. On notera, en cette période de coupe du monde de football, que le club de foot de Condat a réalisé une belle performance sportive cette année.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un été agréable dans notre Périgord et vous donne rendez-vous à la rentrée.



Un agenda 21 pour votre commune... Une autre manière de la gérer.

L'agenda 21 est un projet territorial de développement qui se veut :

- **participatif**, mobilisant différents acteurs impliqués sur le territoire,
- **volontaire**, à l'initiative des collectivités,
- **transversal**, coordonnant les différents enjeux, les différentes compétences et les différents niveaux de collectivités,
- **adapté aux spécificités du territoire**,
- articulant une logique de **long terme** à des actions pragmatiques et concrètes.

Concrètement, c'est un plan d'actions élaboré par votre commune après consultation de ses habitants.

Cette démarche permet d'harmoniser son développement surtout sur le plan économique, social ou écologique.

Il permet d'être proche des attentes des habitants et d'y répondre par le biais d'actions simples et concrètes.

Comment va-t-il se mettre en place ?

Après une phase diagnostique partagée par les différents acteurs, suivie d'une réunion publique, nous constituerons un comité de pilotage pour définir les axes de progrès et décliner un programme opérationnel d'actions pour notre commune.

Celui-ci sera soumis régulièrement à évaluation.

Cette dynamique de territoire tient à la volonté des élus municipaux mais aussi d'un engagement des citoyens et des bénévoles de différentes associations communales.

Il constitue un outil intéressant à plusieurs égards, il permet de :

- **Sensibiliser et familiariser les acteurs** aux enjeux liés au développement de la commune
- **Susciter l'échange** autour d'un projet de territoire,
- **Intégrer les principes du développement** dans l'ensemble des champs d'action de la collectivité, rendre plus lisible ses actions.

5 finalités essentielles pourront être retenues :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Plan canicule



Comme chaque année depuis 2004, la commune est tenue d'ouvrir un registre communal au titre de la veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule.

Le but est d'identifier les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire sur ce registre.

Les informations seront communiquées à Monsieur le Préfet à sa demande en cas de déclenchement du plan canicule pour une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si besoin.

⇒ Toutes les personnes désireuses de s'inscrire sur ce registre sont priées de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

Tél : 05 53 51 26 61

Réglementation sur l'emploi du feu dans les bois et forêts en Dordogne

Respectez le nouvel arrêté préfectoral du 14 mars 2013.

L'arrêté s'applique dans les zones sensibles au risque d'incendie de forêt

c'est-à-dire sur tous les terrains situés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes, mais aussi sur les terrains non forestiers (terrains agricoles, jardins, espaces verts, friches...) situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.

Dans ces zones sensibles

L'usage du feu est totalement interdit pendant les périodes à risque élevé du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre, toute incinération (écobuage, brûlage de déchets verts...) est interdite.

Il est également interdit de fumer et d'utiliser des matériels à flamme nue comme les réchauds, les barbecues...

L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles

du 16 mai au 14 juin (*) puis du 16 octobre au 14 février, seuls les propriétaires peuvent procéder à des incinérations après les avoir déclarées en mairie (lorsque la surface à incinérer est supérieure à 100m² ou le volume à brûler supérieur à 3 m³) et en respectant certaines règles (pas de feu en présence de vent, délimitation des parcelles d'écobuage et des places à feu, surveillance permanente des feux, moyens de défense disponibles, extinction le soir ...).

() attention, en fonction des conditions climatiques, l'interdiction totale d'usage du feu en zone sensible peut être prolongée au-delà du 15 mai – renseignez-vous en mairie ou sur le site Internet de la préfecture.*

Le débroussaillage est obligatoire

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions. Si la profondeur de 50 mètres dépasse les limites de la propriété concernée, le débroussaillage doit être effectué sur les fonds voisins après avoir informé les propriétaires (*articles L322-3-1 et R322-6 du code forestier*).

En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle. Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse (herbes sèches, broussailles, arbustes denses...) et élaguer les branches basses.





La collecte d'ordures ménagères

Nous vous rappelons que le brûlage de déchets ménagers et la destruction des ordures ménagères à l'aide d'incinérateur individuel sont interdits conformément à l'art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Arrêté préfectoral modifié du 3 décembre 1990.

La mise en place de la Tarification Incitative s'accompagne d'un vaste plan de modernisation du service de collecte :

Harmonisation des fréquences de collecte : 1 ramassage des ordures ménagères hebdomadaires – **Le vendredi** -

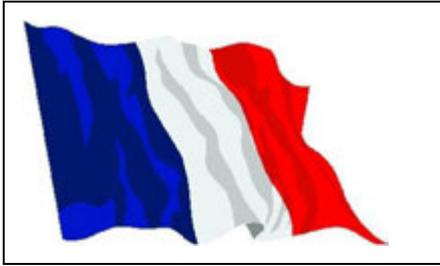
Développement de la collecte des déchets triés avec une fréquence de collecte d'une fois tous les 15 jours – **Le vendredi** -

Pour les jours fériés
(en semaine) :
la collecte est systématiquement
reportée ou avancée
au mercredi
de la même semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour férié jeudi ou vendredi : Collecte reportée au mercredi			↻		

POUR LES COLLECTES DU MATIN (4H30 - 13H15) :

Sortir le bac la veille – le jeudi - au soir de la collecte



Les commémorations du 8 mai



Ce jeudi 8 mai, le Conseil Municipal a célébré la victoire de la seconde Guerre Mondiale.

En effet, le 8 mai 1945, à 15h00, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la Seconde guerre mondiale tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. La population laisse éclater sa joie. La foule envahit les rues, entonnant la "Marseillaise" et des chants patriotiques.

Puis, celui-ci s'est rendu sur la stèle située avenue de Coly pour y déposer une gerbe. Celle-ci nous rappelle un triste évènement de la Seconde Guerre Mondiale.

Georges HAUPINOT, du Lardin, René VEYSSIERE, de Jayac, Paul CEROU, de la Forêt, André DELBOS et son fils Yvon-Jean, de la Forêt furent fusillés par les Allemands le 31 mars 1944 à cet endroit. Puis le 2 avril, Sylvain Asch, de Rouffignac et Paul Weill, de Blis et Born subirent le même sort.



LA COLLECTE DES TEXTILES USAGES

Comment se débarrasser de ses textiles usagés ?

Depuis ce mois de juin, la société next-textiles a mis en place un conteneur destiné à recevoir les Textiles d'habillement, le Linge de maison et les Chaussures usagés.

Il est situé sur le parking en face de la salle des fêtes.



Qu'y apporter ?

Les vêtements et les chaussures que vous ne portez plus ; le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage. Les articles déposés peuvent être usés, plus à votre goût ou à votre taille. Ceux qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits !

En revanche, n'y mêlez pas ceux qui ont servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc...). Ils doivent être déposés avec les ordures ménagères.

Comment faire ?

- Rassemblez les textiles propres et secs (même si usés) dans un sac,
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac,
- Fermez bien le sac,



Lorsque l'on parle de vitesse au volant, peu de conducteurs, de bonne foi d'ailleurs, ne peuvent évaluer avec exactitude, leur allure à un instant précis.

La sécurité routière en agglomération est un sujet important pour les municipalités, conscientes que 7 accidents sur 10 ont lieu sur les voies publiques des centres ville.

Fort heureusement, Condat n'est pas réellement touchée par ce phénomène. Cependant, la traversée de la commune par la RD 62, notamment la grande ligne droite de la Vergne au carrefour sous la Roche, est propice aux vitesses excessives, c'est-à-dire au-delà des 50 Km/h règlementaires.

Afin de connaître la réalité de la circulation sur cet axe, un **RADAR PÉDAGOGIQUE**, prêté par les services départementaux, a été installé le 10 juin dernier sur la route de Coly au niveau de la laverie automatique. Ce dispositif restera en place pendant une quinzaine de jours à l'issue desquels une évaluation statistique permettra de mesurer nos comportements. Après l'analyse des résultats, la décision de l'installation de ce système dans les deux sens de circulation pourra être prise.

LE RADAR PÉDAGOGIQUE N'EST PAS RÉPRESSIF

Il n'est qu'un outil de sécurité et d'information, indépendant, mais qui n'exclut pas les systèmes de contrôle mis en place par les autorités de police nationale.

TEMPS PERISCOLAIRES

La commune a fait le choix de mettre en place les temps périscolaires dès la rentrée 2013.

Le bilan de cette organisation fait ressortir un résultat positif tant pour les enfants que pour les encadrants. En effet, nous avons pu proposer aux enfants diverses activités ludiques culturelles et sportives. Nos écoliers ont pu s'initier à l'anglais, à l'occitan, à la science, à l'histoire de l'Art, à la pâtisserie, ont pratiqué du rugby, du basket, du volley, du tir à l'arc, de la gym, de la danse. Certains ont participé à des ateliers manuels et ont pu ramener chez eux leurs créations. D'autres ont vu fonctionner une forge, ainsi que la façon dont nos ancêtres faisaient du feu.... L'ensemble des classes a profité d'un après-midi conte avec un artiste professionnel et découvrir des instruments de musique à vent, ce qui a émerveillé les plus petits comme les plus grands.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles qui ont encadré ces interventions avec rigueur et compétence, dans l'intérêt de nos enfants.

Nous souhaitons pouvoir continuer à offrir à nos enfants cette même qualité de découverte et pour cela nous réitérons notre appel aux bonnes volontés.



Participez à la surveillance du moustique tigre

En Dordogne, la surveillance du moustique tigre est assurée par l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique) est chargé de sa surveillance. L'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec la Cellule de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en région (CIRE), assure la surveillance et le suivi des signalements des cas de chikungunya et de dengue.



Il existe différentes espèces de moustiques dont l'*Aedes albopictus*, aussi appelé moustique «tigre». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Ce dernier est avant tout une source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il fait l'objet d'un suivi spécifique en métropole car il peut dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya*.

Le moustique tigre a tendance à se propager, c'est pourquoi un dispositif de surveillance a été mis en place dans l'ensemble des départements d'Aquitaine et a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne.

** L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^e piqûre à une personne saine. Les symptômes de ces maladies sont variables : fortes fièvres, maux de tête, douleurs articulaires et ou encore sensation de fatigue.*

Signalez sa présence !

L'EID Atlantique a établi une procédure à suivre :

- à télécharger en ligne sur le site de l'EID Atlantique : www.eidatlantique.eu

Rubrique Les moustiques/ Les moustiques importés

- ou via l'application smartphone iMoustique

Pour contacter l'EID : contact@eidatlantique.eu ou au 05 46 88 12 34

Il convient de respecter cette procédure pour contribuer à la détection précoce d'*Aedes albopictus* et à la mise en œuvre de mesures de contrôle coordonnées dans notre région.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.

Où puis-je trouver des informations sur le moustique tigre ?

Sur le site Internet de l'ARS Aquitaine : www.ars.aquitaine.sante.fr

Rubrique Votre santé / Environnement et santé / Moustique tigre Aedes albopictus

Le frelon asiatique

Après plusieurs mois passés en hibernation, dans le sol ou sous les écorces, les reines frelons asiatiques pointent leurs ailes.

Le "Vespa Velutina" n'a pas de prédateur sous nos altitudes donc commençons tout de suite à piéger ce frelon asiatique. Chacun d'entre nous peut participer à la lutte contre ce prédateur des abeilles.

Le frelon venu d'Asie est long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines qui ont un vol bruyant. On le reconnaît à son thorax brun noir velouté et à ses segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune orangé.

Seul le 4^e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire et la face jaune orangé.

Pour attaquer les abeilles, il se positionne en vol stationnaire à l'entrée des ruches. Il saisit les abeilles entre ses pattes et les tue d'un coup de mandibules derrière la tête. Il arrache les pattes et les ailes pour en faire une boulette qu'il emporte jusqu'au nid pour en nourrir les larves.

Il arrive à tuer deux abeilles toutes les trois secondes. 5 ou 6 frelons seulement suffisent à condamner une ruche.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.

C'est un geste écologique et citoyen qui nous concerne tous, alors faites-le savoir autour de vous.

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies.

Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, abeilles, ...), il faudra donc retirer vos pièges.

Le piégeage est donc important. Il est efficace dès le radoucissement des températures. La conception et la fabrication de pièges est peu coûteuse et d'une grande facilité.

Il suffit de couper en deux une bouteille en plastique. Ensuite réintroduire le haut de la bouteille, goulot dirigé vers le bas, au fond de la bouteille on aura introduit une dizaine de centilitre de bière brune et un peu d'eau sucrée, mais surtout pas de miel !

Ensuite le placer en hauteur, sur une branche, un balcon, ...

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Baignade à la plage ou à la piscine, balade en forêt, déjeuner en terrasse... l'été est le moment de l'année où chacun profite des activités et des loisirs en extérieur.

C'est aussi, la période où les risques de noyades et ceux liés au soleil sont les plus élevés.

Afin de passer un été en toute sérénité et sécurité, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) vous aide à protéger toute la famille, les enfants étant plus particulièrement vulnérables.

De ce fait, des supports d'information sur les risques solaires et « Se baigner, sans danger » sont à votre disposition sur leur site.

3 réflexes pour se baigner sans danger

-  Choisissez les **zones surveillées de baignade**
-  Surveillez vos enfants en permanence
-  Tenez compte de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur :
www.inpes.sante.fr/noyades

 Ministères chargés
des Sports, de la Santé


RISQUES SOLAIRES

À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

-  ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre
-  COUVREZ-VOUS avec un chapeau,
des lunettes et un t-shirt
-  APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE
toutes les heures et renouvelez-la
après chaque baignade
-  PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS

www.prevention-soleil.fr



Le CLIC, c'est quoi ?

Le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** est un service médico-social financé par le Conseil Général de la Dordogne, la CARSAT Aquitaine, la MSA Dordogne Lot et Garonne et le RSI Aquitaine.

C'est un lieu d'**accueil** (physique et téléphonique) d'**écoute**, d'**information**, d'**orientation** et de **conseils pour aider** les retraités, les personnes âgées et/ou handicapées et leur entourage dans leur vie quotidienne.

Le CLIC **rassemble les informations** pour répondre aux questions diverses que les personnes âgées et/ou handicapées se posent (sur les services d'aides à domicile, les établissements d'hébergement, l'aménagement du logement, l'aide aux aidants, les loisirs,...).

C'est un **service gratuit** qui travaille avec un réseau de partenaires (CIAS, maisons de retraites, Conseil Général de la Dordogne, Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Dordogne, caisses de retraites,...). En ce sens, le CLIC peut vous **orienter vers les services adaptés** à votre situation, à vos besoins, dans votre environnement.

Le CLIC **aide** à la constitution de dossier (APA, handicap,...), dans les démarches.

Le CLIC **évalue les besoins** des personnes âgées pour mettre en place un plan d'aide adapté.

Enfin, le CLIC **participe à l'animation sur le territoire et à la coordination des différents acteurs** qui travaillent auprès de personnes âgées et/ou handicapées.

Les coordonnées du CLIC sont les suivantes :

CLIC du Pays du Périgord Noir, Association RELIAGES
Maison du Département en Sarladais
Rue Jean Leclair
24200 SARLAT LA CANEDA
05.53.29.27.04
clicperigordnoir@orange.fr

A noter qu'une permanence du CLIC a lieu à la Maison du Temps Libre, place Yvon Delbos à Terrasson les 3^{ème} jeudis de chaque mois de 10H à 11H.



La douceur des côtes méditerranéennes a rappelé les méridionaux Denis et Marina Isnard à leurs racines. Mais par le bonheur d'une forte marée atlantique, ce sont **Elisabeth et Christophe Marchapt**, originaires de Charente maritime, qui ont rejoint la terre ferme des bords de la Vézère.

Depuis le 1^{er} avril, notre bar-tabac-épicerie-presse, *Lou Pais*, est donc dirigé par de nouveaux propriétaires.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leur projet.

La municipalité vous invite à leur réserver le meilleur accueil et à soutenir leur activité, et celle des autres commerces condatois, qui sont un lien social essentiel pour notre commune.



Le Petit Atelier De Cécile



Je m'appelle Cécile GROSSET BIAU.

Je customise:

- des boîtes (boîte à bijoux, boîtes de naissances, boîtes à clés, boîtes à mouchoirs, boîte à dent de lait...),
- des cadres,
- divers objets (plateaux, porte-clés, bougeoirs, memo...)

Je fais des tableaux (à l'huile, acrylique et des aquarelles).

Je propose aussi certaines prestations de service comme:

- la décoration de table pour les mariages, anniversaire, baptêmes...
- la décoration de vitrine des commerçants,



<http://lepetitatelierdececi.wix.com/lepetitatelierdececi>

ou directement à mon domicile après m'avoir prévenue
par téléphone. ☎ 06 87 61 37 07
2 rue de la Commanderie



Le Tour du Limousin passera par la Dordogne cette année.

Lors de sa deuxième étape, les coureurs partiront de Trélissac, le mercredi 20 août 2014 et se dirigeront vers la commune de Grèzes, pour une arrivée inédite sur les hauteurs du Terrassonnais.

De ce fait, ce mercredi 20 août, les coureurs traverseront notre commune et effectueront un sprint intermédiaire sur la D 62 au niveau de la salle des fêtes, au km 111.1.

Les horaires de passage, le Tour arrivera à Condat entre 15 h 01 et 15 h 16.

La caravane publicitaire passera vers 13 h 46.

Venez nombreux les encourager. <http://www.tourdulimousin.com/>

Nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité sur le parcours et dessignateurs disponibles dès 12 h 00.

Pour tous renseignements, contacter Guy COUPLÉT au 05 53 50 54 02



Le programme LEADER – Politique Agricole Commune - : **L'Europe au service du développement local de nos territoires** s'intègre dans le développement du Pays du Périgord noir au titre du **FEADER** - Le Fond européen agricole pour le développement rural

Quelques chiffres :

- Une enveloppe de 1,4 millions d'euros de FEADER
- Une action s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie « préservation et valorisation des ressources eau et forêt »
- 96 projets soutenus à ce jour pour une enveloppe de 1 264 558,64 euros de FEADER dans des domaines comme l'économie, le tourisme, le patrimoine, l'agriculture....

Société Communale de Chasse

BILAN DE LA PERIODE DE CHASSE du 8 Septembre 2013 au 28 Février 2014:

► PETIT GIBIER:

{ faisans, perdreaux, lapins, lièvres, palombes, bécasses et autres espèces d'oiseaux chassables }.

Les lâchers de faisans ont eu lieu tous les quinze jours soit au total 330 faisans lâchés. Une centaine de perdreaux ont été lâchés au cours de deux dimanches d'octobre 2013. Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs ont été mis en place le 22 mars 2014. Pour une bonne réussite de reproduction un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire. Pour cela notre piégeur agréé a relativement bien garni son carnet (15 ragondins, 4 fouines, 5 pies, 2 renards).

La population de lièvre aurait tendance à s'accroître.

Nos paloumayres ont eu la joie de voir de nombreux vols de palombes et le plaisir d'en prélever.

Les bécasses sont arrivées en grand nombre et les mordus de la belle mordorée ont eu beaucoup de mal à surprendre cette espiègle ténébreuse.

► GRAND GIBIER:

Le plan de chasse grand gibier imposé a, pour toutes les espèces, été respecté en totalité, soit :

☺ 17 sangliers, ☺ 24 chevreuils, ☺ 2 cerfs, 2 biches, 1 jeune biche et 1 jeune cerf ont pu être prélevés.

Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum.

Nous rappelons que, même si nous avons l'obligation de réguler la population de gibier, nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.



SAISON CYNEGETIQUE 2014/2015 soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015:

► **PETIT GIBIER:**

Notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu vendredi 29 août 2014, décidera du nombre de faisans et de perdreaux à lâcher. Selon toute vraisemblance, le nombre de lâchers devrait être identique à celui de la saison écoulée.

► **GRAND GIBIER:**

Selon les propositions de la Fédération Départementale des Agriculteurs via notre Fédération nous devrions prélever, au cours de la prochaine saison, 11 sangliers, 24 chevreuils, 1 cerf, 2 biches, 1 cerf indéterminé et 1 jeune.



BILAN DE NOS MANIFESTATIONS:

Notre poule au gibier a eu lieu le samedi 8 février 2014 à 20 h 30. Les nombreux participants ont pu apprécier la quantité et la qualité des lots (faisans, perdreaux, chevreuil, sanglier, épaules de cerf, canard gras ...etc...). Les chanceux étaient ravis. Un repas dansant (pavé de biche, frites) a réuni 80 convives le samedi 8 mars 2014 à 20 h 30. Tout le monde était ravi de la délicatesse des pavés de biche et de la dextérité de l'orchestre.

Le rendez-vous est pris pour renouveler ce repas dansant en mars 2015. (Notez- le dans votre agenda).



CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:

Le **feu de la Saint Jean** aura lieu le **samedi 28 juin 2014**, à la plaine des jeux.

A partir de 19 h, des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches vous seront proposées.

Une pêche aux canards (pas une chasse), un stand de tir et un manège GRATUIT agrémenteront votre soirée.

Bal sous les lampions, ambiance assurée.



Enfin vous réserverez vos places, dès maintenant, pour notre traditionnel repas de **sangliers à la broche** qui se déroulera le **dimanche 3 août 2014 à midi**, à la plaine des jeux. Les places sont limitées.

Cinq chapiteaux pouvant abriter 220 personnes seront installés.



En cette période de départ en congés annuels, nous vous souhaitons de passer de très **bonnes vacances ensoleillées** ☀☀☀.

École de Gondat-sur-Vézère

Les temps forts de cette année scolaire

★ Culture

Spectacles : Les élèves de CE ont assisté et ont grandement apprécié la pièce de théâtre *Le petit violon* de J-C. Grumberg au centre culturel de Terrasson le vendredi 14 mars.

Les élèves de CM ont participé à la démonstration musicale de Sophie Agnel *Piano Marteau* le jeudi 10 avril après midi, également au centre culturel de Terrasson.

★ L'unité et la diversité du vivant

Environnement : La classe des élèves de maternelle qui travaille sur les animaux fera sa sortie de fin d'année au Parc du Reynou au Vigen.

★ Patrimoine

Le Moyen âge : La classe des GS-CP a travaillé sur le thème du Moyen Age et visitera les châteaux des Milandes et celui de Castelnaud.

★ Education Physique et Sportive

Tir à l'arc : Les élèves de CE et de CM ont bénéficié de l'intervention d'un éducateur sportif breveté d'état, Patrice Trébuchon. Il les a initiés à la pratique du tir à l'arc en toute sécurité lors de 6 séances, sur la dernière période de l'année scolaire.

★ Poursuite de scolarité

Maison de l'emploi : Le 29 avril, les élèves de CM ont été invité par la plateforme des métiers de Sarlat à d'une exposition interactive sur les métiers du bâtiment. C'est avec gilets jaunes et casque de chantier qu'ils ont dû réaliser un certain nombre de défis à la découverte des métiers comme couvreur, charpentier, maçon, électricien et plaquiste... Les objectifs de cette exposition étant de faire le lien avec des thèmes du programme comme l'énergie et le développement durable et pourquoi pas, de susciter des vocations.

Collège : Les élèves de CM2 iront visiter le collège Jules Ferry de Terrasson, le jeudi 16 juin, afin de découvrir le fonctionnement d'un collège. Ils assisteront à un cours, feront un rallye dans l'établissement afin de se familiariser avec les lieux et prendront le repas au self, une nouveauté pour eux.



★ Fêtes à l'école

Carnaval : Lundi 10 mars, la troupe Vertigo nous a présenté son spectacle SNOW dans la cour de l'école. C'est un très beau spectacle négocié par l'Association des Parents d'élèves qui a été offert aux enfants.

Kermesse : samedi 16 mai après-midi, les élèves ont présenté à leur famille et à leurs amis des danses, des chants. Ensuite la traditionnelle kermesse a eu lieu et a réellement été une réussite. Sans l'aide des parents d'élèves volontaires pour nous donner un coup de main, cette manifestation n'aurait pu avoir un tel succès.

★ Partenariat

✓ En partenariat avec la fédération de Pêche et de ses adhérents, la classe des CE a participé à un après midi « grand nettoyage » sur les bords du Coly dans le cadre de l'éducation au développement durable alors que les élèves de CM ont été prélever des insectes aquatiques afin d'observer leur comportement dans un aquarium qui est resté à l'école une dizaine de jours. Conscients de l'équilibre et de la fragilité de l'écosystème, les élèves ont ensuite remis les animaux dans leur milieu naturel. Le 3 juillet c'est l'ensemble des élèves de l'école qui ira pêcher sur les étangs de la plaine.

✓ Grâce à l'aide de l'APE (Association des Parents d'Élèves) de Condat, l'école a pu réaliser des projets ambitieux comme :

- la venue de la troupe de théâtre Les 3 chardons à l'école pour la présentation du spectacle « Anga du feu » à destination des élèves de maternelle et de CP.
- une journée d'activités de pleine nature au profit des CE-CM, avec des prestations de qualité (sarbacane, tir à l'arc et escalade)

★ Actualités de fin d'année

A l'heure d'aujourd'hui, après une année d'expérimentation de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires, de nouvelles discussions sont engagées pour éventuellement réorganiser la semaine scolaire à la rentrée 2014-2015. Les enseignants tiennent à remercier tous les bénévoles qui se sont engagés pour encadrer les Activités Périscolaires ainsi que Madame Hay qui a permis que la mise en place de la réforme se fasse dans le respect des fonctions de chacun.

Mme BRILLANT
CM et Direction
Ecole primaire de CONDAT sur Vézère





L'Amicale des pêcheurs

Du 25 août au 22 Septembre 2013, l'amicale des pêcheurs a organisé son 10^{ème} enduro carpe sur la Vézère. 18 équipes ont pêché 41 carpes, 3 silures, 20 chabots et 26 barbeaux.

Les équipes de l'amicale se sont bien débrouillées. MANDRAL Arnaud et BASTITOLI Samson ont pêché 1carpe de 6 Kg 760, LASNE Sébastien et VEZINE Jérôme 2 carpes pour 14 kg 280 (photo A), ROY Cédric et CHOZAS Frédérique 4 carpes pour 22 kg 140 et BARRY Thibault et LACOSTE Adrien ont pêché 4 carpes pour 25 kg460. L'équipe gagnante de Montignac est LABATTUT Jérôme et HAUQUIN Olivier avec 7 carpes pour 40 kg 360.

Le poids total des 41 carpes était de 246 kg780. (photo E et F)



Photo A



Photo E



Photo F

La carpe la plus grosse était de 12 kg 240 (photo B) et la plus petite était de 2 kg 240, une seule équipe a fini fanny.

L'enduro s'est fini autour d'un sanglier à la broche de Mr NOUAILLE.

Je tiens à remercier tous et toutes les bénévoles pour la réussite de ces cinq jours de pêche et de fête.



Photo B



Les bénévoles

Dimanche 01 Juin, L'amicale des pêcheurs de Condat a organisé son 12^{ème} concours gratuit aux brochets sur le Coly. Pour le président Eric MANDRAL, cette matinée de pêche a pour but de réguler le brochet, espèce nuisible dans le Coly. 17 participants, tous ont été récompensés.

- 1^{er} Jean MAYAUDON avec 2 brochets de 35 cm
- 2^{ème} François BATISTE avec 1 bec de 50 cm
- 3^{ème} Pierre VALENTIN (15ans) avec un broch de 37 cm

Le plus jeune pêcheur Quentin MANDRAL (13ans) a reçu la coupe de Mr Serge EYMARD conseiller Général du Terrassonnais. (Photo D)

3 de ces brochets ont été réintroduits dans la Vézère, le 4^{ème} n'a pas supporté le ferrage.

A noter, le 19 mai, la vidange d'un étang de reproduction a permis à l'équipe de Régis BARRY et Jacques GENESTE d'aleviner la Vézère de 159 brochetons de 10 à 15cm. Les gardons ont été mis dans le second. Le 27 Mai, la vidange du 2^{ème} étang n'a pas eu lieu suite à la fraie des gardons.



Le projet de cale à bateaux avec accès pompiers et l'aménagement de la fontaine de la Machonie sur la Vézère va être lancé courant Juin.

[Prochain rendez-vous de l'amicale l'enduro carpe sur la Vézère](#)

Du 28 Aout au 31 Aout
Il reste 10 places

Le nouveau Bureau :

Président : MANDRAL Eric

Vice président : LASNE Sébastien et GENESTE Jaques

Secrétaire : BARRY Régis

Secrétaire Adjoint : CHOZAS Frédéric

Trésorier : ROY Cédric

Trésorier Adjoint : VEZINE Jérôme

Membres : VALENTIN Jean Michel, VALENTIN Franck, VALENTIN Pierre, LAJUGIE Jean Jacques, LAJUGIE Jean Pierre, ROBERT Yvon, ROY Gabriel, BATISTOLI Samson, MANDRAL Arnaud et Quentin.

Je tiens à remercier les bénévoles, les commerçants de Condat (Boulangerie, Boucherie, Epicerie et Bar Tabac) ainsi que la municipalité et Mr EYMARD Serge qui nous aident lors de toutes nos activités.

Le Président : MANDRAL Eric



Une saison exceptionnelle pour le CONDAT FC

Cette saison 2013/2014 restera gravée dans la mémoire du club.

C'est la première fois qu'une équipe de Condat réussie un doublé Coupe/Championnat.

En effet, après un excellent parcours, l'équipe A a gagné la coupe du Périgord le 29 mai dernier à l'issue d'une rencontre forte en émotion. Elle s'impose 2-1 face à Vergt. Un grand nombre de supporters avait fait le déplacement et la moitié des tribunes du stade de Coulounieix-Chamiers était aux couleurs de Condat.

La semaine suivante, à l'issue du dernier match de championnat, l'équipe termine seconde de sa poule et obtient ainsi le droit de jouer en division supérieure (promotion de 1^{ère} division) retrouvant donc le niveau qui était le sien la saison dernière.

Les autres équipes séniors du club ont également réussies une très bonne saison puisque l'équipe B termine 3^{ème}, rompant enfin avec sa fâcheuse habitude de sauver le maintien dans les derniers matches de championnat. Quant à l'équipe C, plus tournée vers le « loisir », quoique toujours prête à glaner la victoire, elle finie en milieu de classement avec, cette année, un effectif constant tout au long de la saison.

Chez les féminines, après un début de championnat encourageant, l'équipe termine la saison avec un effectif restreint lié à quelques blessures. Grace aux joueuses les plus assidues, les résultats ont été corrects et les progrès sont visibles par rapport aux années précédentes.

Equipes de jeunes

U18 : une première partie de championnat prometteuse (brassage) puis une seconde un peu décevante au vu du potentiel de ce groupe. Avec l'expérience acquise, la saison prochaine devrait être plus aboutie.

U13 : en entente avec Thenon, ce groupe a terminé 3^{ème} de son championnat de 1^{ère} division district après avoir disputé une vingtaine de rencontres dans la saison.

U11 : 2 équipes du club, regroupant une vingtaine d'enfants, ont participé aux compétitions du district disputées en 3 phases.

U9 : ont participé à 15 plateaux réunissant 7 à 10 équipes. Ces jeunes pousses « aguerris » par la saison précédente ont eu de très bons résultats.

U7 : ont joué sur 11 plateaux réunissant 7 à 10 équipes. Il s'agit de débutants pratiquant le football pour la première fois.

Avec 165 licenciés dont 70 de -18 ans, le CONDAT FC est un club formateur parmi les plus actifs des environs grâce à une équipe de dirigeants et d'éducateurs motivés et soudés. Chacun participe à la bonne santé de notre association et la réussite obtenue cette saison est le fruit de cet investissement.

Notre tournoi, réunissant 250 enfants en catégorie U13 répartis en 24 équipes, aura lieu les 21 et 22 juin.

Il s'agit du 5^{ème} Mondialito. Ce week-end est placé sous le signe de la convivialité et les précédentes éditions furent très appréciées par l'ensemble des participants issus des départements limitrophes.





Une fin de saison bien méritée, avec un bilan satisfaisant tant sur le plan sportif que ludique, la bonne ambiance au sein du Club en témoigne.

Compte tenu du nombre important d'encadrants, des groupes de niveau sont réalisés en fonction du public présent à ces sorties. On peut également constater une progression de la condition physique de l'ensemble des adhérents qui a amené les dirigeants à mettre en place des sorties sportives (longue distance et fort dénivelé), se révélant ainsi un excellent moyen pour parfaire la condition physique des sportifs compétiteurs.

En terme de formation, grâce aux financements obtenus auprès de partenaires privés, mais aussi du CG24 et des Communes de CONDAT, d'AUBAS la section a pu continuer son plan de formation à l'attention des moniteurs.

Grâce au dévouement d'une douzaine de bénévoles encadrants, nous avons pu découvrir le patrimoine architectural, faunistique et paysagé local en effectuant des sorties sur les communes des cantons de TERRASSON, MONTIGNAC, HAUTEFORT et participer à des manifestations organisées dans d'autres communes (RANDOSILEX, La BALEZE de la Bachellerie, Journée Senior de Peyrignac, la Ronde des Villages, Le Pervendou, la rando du goût à AYEN, balade découverte à AUTOIRE, Journée de la recherche des maladies du cerveau à CHATRES etc...). Dernier évènement de la saison : Forum Pleine Nature de ST RABIER le 5 juillet 2014.

Les adhérents du club ont effectué cette saison deux nouvelles journées de débroussaillage et entretien de chemin pour le plaisir de tous, sur près de deux kilomètres.

Cette discipline, accessible à tous et à tout âge, venue de Finlande, consiste à synchroniser le mouvement naturel de la marche et du balancement des bras avec la propulsion de bâtons spécialement conçus à cet effet.

Pratiquée régulièrement, la marche nordique a des effets positifs, entre autre, sur la circulation sanguine et les performances cardiaques. Elle entraîne également une forte consommation de calories et un renforcement de l'appareil musculaire (bras, dos, jambes...) Ce n'est pas étonnant de voir aujourd'hui cette discipline proposée aux curistes dans les stations thermales ou centres de remise en forme.

La saison 2014/2015 débutera mi-septembre 2014 avec une sortie à Condat sur Vézère sur la boucle des Hospitaliers et se poursuivra au rythme d'une à deux sorties par semaine. Pour de plus amples renseignements ou si vous désirez la découvrir, n'hésitez pas à nous écrire sur condat.animations@orange.fr ou contacter Isabelle (06.75.69.38.71) ou Hélène (06.32.72.59.44).

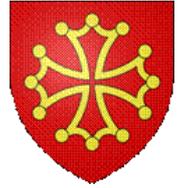
Site internet : <http://condat-animations.over-blog.com/>

Vous espérant nombreux.

Le Bureau



Atelier Occitan
de Condat Animations



Une Culture à redécouvrir.

Una cultura de tornar descubrir.

La saison de notre atelier de langue d'Oc se termine fin juin et reprendra courant septembre à Condat.

L'objectif de cet atelier est de permettre de redécouvrir la langue d'òc (notre patois), la culture occitane qui est présente sur notre territoire depuis le 12^{ème} siècle. Pour ce faire, nous abordons des textes d'une richesse linguistique inégalée, de l'époque des troubadours Périgordins ou Limousins, comme Arnaut Daniel, Bertran de Born, Bernart de Ventadour ...

Longtemps, et près de nous encore, l'occitan a été associé à des représentations passéistes ou rétrogrades. Cette dévalorisation s'est inscrite dans un contexte qui entendait réduire la diversité linguistique, ce qui n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. Ce temps-là est révolu, l'image de l'occitan a changé et plusieurs décisions institutionnelles sont venues préciser son statut.

L'apprentissage de l'occitan nous permet de nous ouvrir sur d'autres cultures en abordant le volet historique de l'Occitanie et permet de mieux appréhender les autres langues romanes. C'est également un moyen de transmettre notre patrimoine culturel occitan (chants, proverbes, légendes et expressions de la vie quotidienne...) Il devient également un support de communication dans le domaine touristique pour affirmer l'authenticité d'un territoire.

Cet atelier est organisé en partenariat avec l'Agence Culturelle Départementale, l'ASCO (Atelier Sarladais de Culture Occitane), l'I.E.O. (Institut d'Etude Occitane) et Le Bornat du Périgord. Il est gratuit, ouvert à tous, occitanophone ou non, permet à chacun, soit de participer activement sur le plan linguistique, soit de venir écouter des discussions en occitan, soit de découvrir l'écriture. Les enfants participent également par le biais de la lecture et du chant de manière ludique.

Toutes les 6 semaines, nos bénévoles rendent visite à nos aînés aux deux maisons de retraite de Terrasson pour parler la langue de leur vie et échanger sur les coutumes et habitudes de leur temps.

Les bénévoles de l'atelier de langue ont animé des activités périscolaires dans six communes de notre canton. Les enfants ont pu découvrir la langue, à travers, des contes, des chants, et l'initiation à l'écriture dans la langue d'Oc, classifiée comme telle par DANTE Alighieri poète florentin.

Ces mêmes bénévoles ont participé au concours d'écriture organisée par le département, coanimé les journées occitanes de TERRASSON, organisé deux « tauladas » à Condat.

Un atelier de chant occitan est également proposé tous les quinze jours à TERRASSON, encadré par un professeur de chant traditionnel ayant un diplôme d'état. Ce groupe de chanteurs participera à différentes manifestations cet été avant de redémarrer la saison début septembre.

La 95ième Félibrée du Périgord se déroulera les 27,28 et 29 juin 2015 à VERTEILLAC

Contact :

Hélène LASERNAS 06.32.72.59.44

Patric CHOUZENOUX 06.72.74.28.30.